



Ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion

Paris, le 13 septembre 2013

Publication des chiffres de la pauvreté en 2011 : réaction de Marie-Arlette CARLOTTI

La publication par l'INSEE des chiffres de la pauvreté en 2011 conforte le Gouvernement dans ses choix

Avec 200.000 personnes pauvres de plus en 2011 qu'en 2010, et un sentiment généralisé de défiance, l'échec économique, social et moral des années Sarkozy est patent.

"Il était urgent de changer de voie et de changer de discours. Désormais, la solidarité et la cohésion sont à nouveau au cœur de l'action et de la parole publiques. Avec deux priorités qui mobilisent l'ensemble du Gouvernement : l'emploi et la jeunesse.", explique Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Les chiffres de l'INSEE montrent que les jeunes sont particulièrement touchés par la pauvreté : en 2011, près d'un jeune de 18 à 29 ans sur 5 est pauvre.

Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale prend le problème à bras-le-corps : scolarisation des enfants dès deux ans, hausse des aides aux familles pauvres, "garantie jeunes", augmentation du RSA de 10% sur 5 ans, le Gouvernement agit à toutes les étapes pour briser le cercle infernal de la transmission de la pauvreté.

"La République, cet idéal qui nous rassemble, qui fait que nous sommes la France, est incompatible avec de telles inégalités à la naissance. Notre mission est de lutter sans relâche contre ces inégalités. Et notre responsabilité, c'est de dire que ces enfants n'y sont pour rien et qu'ils méritent toute notre solidarité. La pauvreté, on ne la choisit pas, on la subit !", ajoute la ministre.